

Extrait du registre des décisions

Bureau du 25 septembre 2025

n° 144-25

Objet : RS - Attribution du marché pour la réalisation de piézomètres et de pompages dans le cadre de l'amélioration des connaissances de la nappe de Chambéry

- date de convocation le 19 septembre 2025
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-cinq septembre dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Vérel-Pragondran, salle polyvalente, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 31

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sainte-Reine

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Cécile Trahand

Arthur Boix-Neveu

Christophe Pierretton

Eric Delhommeau

Josette Rémy

Marie Bénévise - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod -

Christelle Favetta-Sieyes - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin

Corinne Charles - Franck Morat

Hervé Ferroud-Plattet

Pierre Duperier

Damien Regairaz

Grégory Basin - Alexandre Gennaro

Jean-François Poitou

Philippe Gamen

Michel Dyen

Valentin Hachet

Jocelyne Gougou

Christian Berthomier

Thierry Tournier

Jean-Pierre Coendoz

Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3

de Maryse Fabre à Damien Regairaz - de Jean-Marc Léoutre à Michel Dyen - de Daniel Rochaix à Franck Morat

- conseillers excusés : 18

Luc Berthoud - Brigitte Bochaton - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Marcel Ferrari - Philippe Ferrari - Sandra Ferrari - Jean-Pierre Fressoz - Hélène Jacquemin - Max Joly - Sylvie Koska - Luc Meunier - Vincent Miguet - Pascal Mithieux - Marie Perrier - Alain Thieffenat - Serge Tichkiewitch - Jean-Maurice Venturini

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Bureau du 25 septembre 2025

délibération n° 144-25

objet **RS - Attribution du marché pour la réalisation de piézomètres et de pompages dans le cadre de l'amélioration des connaissances de la nappe de Chambéry**

Thierry Repentin en l'absence de Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, indique qu'une consultation a été lancée le 20 juin 2025 pour la réalisation de piézomètres et de pompages dans le cadre de l'amélioration des connaissances de la nappe de Chambéry.

Les travaux consistent en la réalisation de 27 nouveaux piézomètres et au nettoyage de 2 piézomètres existants, l'objectif étant :

- d'améliorer la connaissance globale de la nappe et ses circulations souterraines,
- d'étudier et quantifier sur plusieurs cycles hydrologiques les apports latéraux et les échanges nappes/rivières,
- de déterminer avec précision autour des puits d'eau potable les zones d'appel et les isochrones de transfert pour mieux les protéger,
- d'augmenter le maillage pour le suivi de la qualité de l'eau pour mieux cerner les sources de pollution et la dynamique interne de la nappe,
- d'acquérir de la donnée pour permettre d'alimenter un modèle de nappe, outil prédictif pour connaître et suivre l'exploitation actuelle de la nappe et anticiper les évolutions futures liées au changement climatique.

Il s'agit d'un marché à procédure adaptée composé d'un seul lot.

Les offres reçues ont été notées conformément aux critères de jugement définis dans le règlement de la consultation :

- prix : 40 %,
- valeur technique : 40 %,
- performances en matière de protection de l'environnement : 10 %,
- délai de réalisation et cohérence du calendrier : 10 %.

La commission d'appel d'offres a émis un avis favorable à l'attribution du marché à l'entreprise Forasud pour son offre d'un montant total estimatif de 378 047,01 € HT selon détail quantitatif estimatif basé sur le bordereau de prix unitaire.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les accords-cadres et marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 28 août 2025,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'attribuer le marché pour la réalisation de piézomètres et de pompages dans le cadre de l'amélioration des connaissances de la nappe de Chambéry à l'entreprise Forasud,

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer le marché et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : de dire, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'T. Repentin', written over a horizontal line.



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Décision I-Parapheur du Bureau

Numéro attribué à l'acte :

144-25

Objet de l'acte :	RS - Attribution du marché pour la réalisation de piézomètres et de pompages dans le cadre de l'amélioration des connaissances de la nappe de Chambéry
Classification Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA
Date de l'acte :	25 septembre 2025
Annexe(s) :	CCTP

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20250925-lmc1H34243H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H34243H1

Date de transmission en Préfecture :	26 septembre 2025
Date de réception en Préfecture :	26 septembre 2025
Date de publication sur le site internet:	lundi 29 septembre 2025